

Vienne

VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

Un budget de 140 millions d'euros pour l'Agglo

Clémence LENA



Thierry Kovacs, président de Vienne Condrieu Agglomération, a souligné le niveau atteint par le budget. « Un record », s'est-il félicité. Photo Le DL /Clémence LENA

Les élus du conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération ont voté, mardi 26 janvier, le budget 2021. Décryptage.

Le vote d'un budget est toujours un moment important pour une collectivité. Mais il n'est pas forcément aisé d'en comprendre toutes les subtilités. En 2021, celui de Vienne Condrieu Agglomération s'élève à près de 140 millions d'euros : « Un record », se félicite le président de l'Agglo, Thierry Kovacs. Voici ce qu'il faut en retenir.

• Les taux de fiscalité sont stables

Premier enseignement de ce budget 2021, les taux des taxes sur les ménages et les entreprises restent inchangés. À savoir, 7,81 % pour la taxe d'habitation, 0 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 2,52 % pour la taxe foncière sur le non-bâti et 25,89 %

pour la cotisation foncière des entreprises. Quant au taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, il évolue « afin d'harmoniser les taux entre les ex-ViennAgglo et Région de Condrieu », explique le vice-président aux finances, Christophe Bouvier.

• Près de 28,4 millions d'euros d'investissements

Nous l'avons évoqué lors du débat d'orientations budgétaires, en décembre dernier, le budget d'investissements, d'un montant de 28,378 millions d'euros, se veut « à la hauteur des enjeux du territoire » et désireux de « relancer l'activité économique dans cette période de crise sanitaire », soulignent les élus. Avec plusieurs projets structurants au programme cette année : la réhabilitation du stade nautique, la création de la Maison du festival ou encore la construction d'un parking de 280 places à l'espace Saint-Germain... L'Agglo insiste sur « la prise en compte de la démarche environnementale dans ses projets, avec par exemple, le renouvellement de la flotte de véhicules ou l'étude sur la tarification incitative en matière de déchets ».

• Les charges maîtrisées

Le budget 2021 dévoile « une hausse des dépenses réelles maîtrisée de 0,83 %, alors que les recettes augmentent de 1,5 % », détaille Christophe Bouvier. L'épargne brute atteint 6,398 millions d'euros, et l'épargne nette, 2,138 millions d'euros (contre 2,087 millions d'euros en 2020).

• L'endettement se réduit

Sur le budget d'investissements, la part d'autofinancement est de près de 30 %, mais l'emprunt est un peu plus élevé qu'en 2020 : 15,587 millions d'euros au total. Au 1^{er} janvier 2021, l'encours global de la dette de Vienne Condrieu Agglomération est de 61,4 millions d'euros, contre 63,5 millions d'euros un an auparavant.

